



Service Public Fédéral FINANCES

Bruxelles, 25 juin 2008

**SECRETARIAT DU
VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES FINANCES**

Cellule Presse et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Situation de la fiscalité communale en mai 2008¹: recettes favorables pour les communes, grâce en grande partie à un enrôlement plus rapide

Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, communique que la situation des recettes communales en matière d'impôts des personnes physiques perçues au cours des premiers mois de 2008 connaît une évolution favorable.

Actuellement (fin juin) 73,79% des sommes estimées pour toute l'année 2008 leur ont déjà été octroyées.

Vu l'enrôlement plus rapide pour l'exercice d'imposition 2007 par rapport à l'exercice d'imposition 2006, les communes disposeront beaucoup plus rapidement de leurs moyens budgétaires qu'en 2007.

Sophie Van Mallegheem
Porte-parole

¹ Comparé à l'estimation de 2008 sur base annuelle